



Assemblée générale

Distr. générale
19 novembre 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session
Point 163 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission des Nations Unies
pour l'organisation d'un référendum
au Sahara occidental**

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la Mission	7
D. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées	8
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	8
III. Exécution du budget	24
A. Ressources financières	24
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	25
C. Évolution des dépenses mensuelles	26
D. Autres recettes et ajustements	26



E.	Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	27
F.	Contributions non budgétisées	27
IV.	Analyse des écarts	28
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	29
VI.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	30

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et l'objectif de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante appui).

Pendant l'exercice considéré, la Mission a continué de s'employer à exécuter les tâches qui lui ont été confiées, notamment à surveiller les activités des parties afin de veiller au respect de l'accord de cessez-le-feu et à faciliter les progrès en vue d'un règlement politique concernant le statut du Sahara occidental. Elle a également appuyé les mesures de confiance mises en place par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et mené, en coopération avec les partenaires d'exécution, des activités de détection des mines et de déminage.

La Mission a engagé des dépenses d'un montant de 56,5 millions de dollars pendant l'exercice considéré, ce qui représente un taux brut d'exécution du budget de 97 % (contre des dépenses d'un montant de 60 millions de dollars et un taux d'exécution de 97,6 % pour l'exercice 2011/12).

Un solde inutilisé de 1,8 million de dollars a été enregistré aux rubriques Personnel civil (1,5 million de dollars) et Dépenses opérationnelles (0,3 million de dollars).

La sous-utilisation des crédits ouverts au titre du personnel civil s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions pour le personnel recruté sur le plan international (1,1 million de dollars) en raison d'un taux de vacance plus élevé que prévu et de dépenses communes de personnel plus faibles. Pour le personnel recruté sur le plan national, le solde inutilisé (0,4 million de dollars) tient essentiellement à la dépréciation du dirham marocain. Quant à la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses opérationnelles, elle s'explique principalement par la résiliation du contrat de location d'un avion, qui a généré une économie toutefois partiellement annulée par des dépenses plus élevées que prévu au titre du remplacement du matériel informatique et du renforcement de la sécurité.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	6 529,1	6 563,9	(34,8)	(0,5)
Personnel civil	24 374,3	22 901,1	1473,2	6,0
Dépenses opérationnelles	27 349,6	27 016,4	333,2	1,2
Montant brut	58 253,0	56 481,4	1771,6	3,0
Recettes provenant des contributions du personnel	2 280,6	2 273,8	6,8	0,3
Montant net	55 972,4	54 207,6	1 764,8	3,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	3 046,8	2 461,3	585,5	19,2
Total	61 299,8	58 942,7	2 357,1	3,8

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Observateurs militaires	203	192	5,4
Contingents	27	27	–
Police des Nations Unies	6	6	–
Personnel recruté sur le plan international	100	94	6,0
Personnel recruté sur le plan national	174	164	5,7
Volontaires des Nations Unies	16	13	18,8
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	–	–	–
Personnel recruté sur le plan national	2	2	–
Personnel fourni par des gouvernements	10	4	60,0

^a Niveau maximum de l'effectif proposé/autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 2 février 2012 (A/66/681), s'élevait à un montant brut de 58 715 200 dollars (montant net : 56 434 600 dollars) hors contributions volontaires en nature budgétisées (3 046 800 dollars). Il permettait de couvrir le déploiement de 203 observateurs militaires, 27 militaires, 6 policiers, 100 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 176 fonctionnaires recrutés sur le plan national dont 2 temporaires (agents des services généraux), 16 Volontaires des Nations Unies et 10 agents fournis par des gouvernements.

2. Dans son rapport du 2 avril 2012, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 58 239 200 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice 2012/13 (A/66/718/Add.6, par. 43).

3. Dans sa résolution 66/278, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 58 253 000 dollars (montant net : 55 972 400 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013. La totalité de ce montant a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission dans sa résolution 690 (1991) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat de la Mission pour l'exercice considéré dans ses résolutions 2044 (2012) et 2099 (2013).

5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable permettant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, organisés par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2012/13, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Pendant l'exercice considéré, la Mission a continué d'exécuter les tâches qui lui ont été confiées et veillé, aux fins de la surveillance du cessez-le-feu et des activités connexes de stabilisation, à la bonne coordination entre ses propres composantes et avec les organismes des Nations Unies concernés et autres parties prenantes présentes dans sa zone d'opérations. Elle a appuyé les efforts de médiation de l'Envoyé personnel du Secrétaire général en s'employant, en collaboration avec les parties au conflit et les autres acteurs concernés, à créer des conditions politiques propres à faciliter le processus de négociation en cours. Elle a appuyé les initiatives humanitaires et de consolidation de la paix grâce : a) à la fourniture d'une aide logistique et au déploiement de policiers et d'un élément militaire médical à l'appui du programme de mesures de confiance du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR); et b) aux activités de déminage de son centre de coordination de la lutte antimines.

9. La Mission s'est employée à exécuter les tâches qui lui ont été confiées dans le cadre des résolutions [2044 \(2012\)](#) et [2099 \(2013\)](#), en agissant sur plusieurs fronts. Elle a veillé à éviter toute violation grave de l'accord de cessez-le-feu et des accords militaires, grâce à des patrouilles terrestres et aériennes effectuées par des observateurs militaires. Elle a également suivi l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans la zone relevant de sa responsabilité et en a rendu compte, et a établi des rapports analytiques et thématiques comportant des informations à jour sur la situation et les faits nouveaux survenus dans sa zone d'opérations et dans la région.

10. La Mission a également appuyé l'Envoyé personnel du Secrétaire général dans l'exercice de ses fonctions, en fournissant notamment analyses et conseils politiques à son équipe.

11. Dans le cadre du programme de mesures de confiance, la Mission a fourni au HCR un appui logistique pour les vingt visites familiales qu'il a organisées au cours de l'exercice considéré pour les communautés sahraouies divisées.

12. Pendant l'exercice considéré, la Mission a beaucoup avancé dans le domaine de la détection des mines et du déminage. Elle a également établi des levés et des cartes des zones dangereuses afin de réduire le nombre de décès et de blessures liés aux mines terrestres et aux engins non explosés, et déminé 916 021 mètres carrés à l'est du mur de sable.

13. La Mission a suivi les informations diffusées par les médias locaux et régionaux et fourni aux parties concernées, aux organisations gouvernementales et aux ambassades de la région une revue de presse quotidienne sur les sujets qui l'intéressent.

14. La Mission a assuré, jour et nuit, la surveillance de toutes ses bases d'opérations dans le cadre d'un programme de renforcement de la sécurité et amélioré le respect des normes minimales de sécurité opérationnelle.

15. Le montant total brut des dépenses afférentes au fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2012/13 s'est élevé à 56 481 300 dollars (montant net : 54 207 600 dollars), alors que le montant total brut des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution [66/278](#) était de 58 253 000 dollars (montant net : 55 972 400

dollars). La Mission a donc utilisé 97 % du montant brut des crédits ouverts, compte non tenu des contributions volontaires en nature budgétisées.

16. Les écarts enregistrés pendant l'exercice considéré entre les dépenses engagées par la Mission et celles inscrites au budget sont dus à plusieurs facteurs. Les dépenses ont été moins importantes que prévu aux rubriques Personnel civil et Dépenses opérationnelles. La sous-utilisation des crédits ouverts au titre du personnel recruté sur le plan international s'explique par un taux de vacance inférieur aux prévisions (6 % au lieu de 2 %), et à des dépenses communes de personnel moins élevées que prévu.

17. En raison des conditions de vie difficiles et du manque de services de santé familiale et d'établissements scolaires appropriés par rapport aux autres lieux d'affectation familles autorisées, la Mission a eu du mal à attirer des candidats qualifiés. Le solde inutilisé au titre du personnel recruté sur le plan national tient principalement au fait que la dépréciation du dirham marocain et du dinar algérien par rapport au dollar des États-Unis a été plus importante que prévu (4 % et 9 %, respectivement), et que le taux de vacance a été supérieur aux prévisions (5,7 % au lieu de 5 %). Les taux de vacance pour le personnel civil ont également été plus élevés que prévu, en raison de démissions et de la non-reconduction d'engagements étant donné qu'il est prévu de réduire la composante appui au cours des prochains exercices. Les fonctions attachées aux postes vacants ont été redistribuées et le personnel en poste s'est vu confier des responsabilités supplémentaires. La sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses opérationnelles s'explique principalement par la suppression d'un avion, et est partiellement contrebalancée par un dépassement de crédits au titre du matériel informatique et du renforcement de la sécurité.

C. Activités d'appui de la Mission

18. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a modernisé cinq bases d'opérations situées à l'est du mur de sable (Agwanit, Mijek, Tifariti, Mehaires et Birl Lahlou) afin de respecter les normes minimales de sécurité opérationnelles recommandées par le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat. Elle a notamment construit une butte de 3 mètres de haut autour des murs d'enceinte, ce qui a nécessité 83 860 mètres cubes de terre, et installé une clôture en fil de fer de 3 mètres de haut autour de chaque base d'opérations, utilisant ainsi un total de 17 920 mètres linéaires de fil de fer pour les cinq bases.

19. Un nouvel atelier de réparation de véhicules lourds a été installé et équipé sur la base de soutien logistique de la Mission. Deux nouvelles installations de purification de l'eau ont été mises en place sur les bases d'Awsard et de Mehaires. Trois nouveaux dispositifs de traitement des eaux usées ont été installés sur les bases d'Awsard, Oum Dreyga et Tifariti. L'un d'entre eux devait être installé sur la base de Mehaires mais, en raison d'une défaillance mécanique du matériel de terrassement, il a finalement été installé sur celle de Tifariti grâce à un excavateur fourni à titre gracieux par l'Armée royale marocaine.

20. Dans un souci d'efficacité opérationnelle, la Mission a passé en revue les moyens aériens dont elle disposait et décidé de se séparer de l'un de ses avions. Les deux avions restants ont par ailleurs été reconfigurés, de sorte que l'un compte à

présent six places assises et une soute plus grande, et l'autre 26 places assises et une soute moins grande.

21. Le regroupement prévu des fonctions d'approvisionnement par la création d'un entrepôt intégré rassemblant les moyens d'ingénierie et de communication et les ressources informatiques a eu lieu et les gains d'efficacité attendus ont été réalisés. Un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national et un poste de Volontaire des Nations Unies ont été supprimés comme prévu.

22. Pendant l'exercice considéré, la durée de vie des véhicules, des moyens de communication et des infrastructures a été prolongée, et les remplacements ont été reportés. L'écart entre l'utilisation des ressources allouées au titre des dépenses opérationnelles et les crédits approuvés à cette rubrique est lié au fait que le HCR a cessé d'utiliser les avions de la Mission pour son programme de mesure de confiance; celui-ci a en effet affrété un appareil. Cela a permis à la Mission de réduire sa flotte (de 3 à 2 avions) entre le 26 novembre 2012 et le 30 juin 2013 et de réaliser ainsi d'importantes économies.

D. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées

23. Au cours de l'exercice, la Mission a, comme prévu, fourni un appui logistique et organisé des réunions d'information sur la sécurité à l'intention du HCR, du Comité international de la Croix-Rouge, de l'Organisation internationale pour les migrations et de la Direction générale de l'aide humanitaire de la Commission européenne.

24. La Mission a continué de coopérer avec les représentants de l'Union africaine en leur fournissant un appui logistique sous la forme notamment de locaux à usage de bureaux, de matériel informatique et de services de communication et de transport; l'Union africaine a tenu la Mission informée de ses activités et décisions relatives à la zone relevant de sa responsabilité et des faits nouveaux survenant dans la région.

25. La Mission a par ailleurs appuyé le programme de mesures de confiance du HCR en fournissant un appui logistique, notamment sous la forme de carburant et de fournitures de bureau, et en offrant, moyennant remboursement des coûts, les services de membres de la Police des Nations Unies.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : composante civile organique

26. Pendant l'exercice budgétaire, la composante civile organique de la Mission a continué de surveiller l'évolution de la situation dans le Territoire et la région, de signaler les faits nouveaux et de fournir conseils et assistance à l'Envoyé personnel du Secrétaire général en vue de parvenir à un règlement politique du statut définitif du Sahara occidental. Elle a en outre continué d'appuyer le programme de mesures de confiance du HCR et de s'employer à réduire le danger posé par la présence de mines et de restes explosifs de guerre et à assurer la sûreté et la sécurité du personnel et des biens de l'ONU. Elle a également prêté assistance au Bureau de l'Union africaine à Laayoune.

Réalisation escomptée 1.1 : Progrès vers un règlement politique du statut définitif du Sahara occidental

Indicateurs de succès prévus

Les parties continuent de participer à des pourparlers sous les auspices de l'Envoyé personnel du Secrétaire général (2010/11 : 5 occasions; 2011/12 : 2 occasions; 2012/13 : 7 occasions).

Indicateurs de succès effectifs

Aucun pourparler n'a eu lieu pendant l'exercice à l'examen en raison d'un changement de stratégie de l'Envoyé personnel du Secrétaire général, qui a préféré se rendre dans la région en octobre-novembre 2012 et en mars-avril 2013. Il s'est également rendu, en février 2013, dans des capitales de pays membres du Groupe des Amis.

Produits prévus
*Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non ou
nombre Observations*

Un rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité

Oui Un rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité a été publié ([S/2013/220](#), en date du 8 avril 2013).

Exposés hebdomadaires à l'intention du Groupe central, réunions mensuelles avec l'Équipe de coordination du dispositif de sécurité et réunions trimestrielles organisées avec le Groupe des Amis, les parties au conflit et les autorités locales pour discuter de la situation sur le terrain et faire le point périodiquement sur l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans la région

48 Exposés informels ont été présentés au groupe central
12 Réunions mensuelles formelles avec l'Équipe de coordination du dispositif de sécurité ont été tenues
4 Réunions trimestrielles avec le Groupe des Amis, les parties au conflit et les autorités locales ont été organisées
142 Réunions formelles ou informelles ont été organisées avec les parties au conflit, les autorités locales et divers interlocuteurs

Analyses et avis politiques destinés à l'Envoyé personnel du Secrétaire général, et appui logistique lors de ses visites dans la région

Oui 247 rapports quotidiens et 52 rapports hebdomadaires ont été établis.
Un appui logistique a été apporté à l'Envoyé personnel lors des deux visites qu'il a effectuées pendant l'exercice budgétaire.

Réunions hebdomadaires avec l'Union africaine et exposés sur la situation politique dans la région

52 Réunions et exposés formels ou informels avec l'Union africaine ont été tenus.

Exposés politiques, visites sur le terrain et accompagnement de délégations d'États Membres et de représentants d'organisations internationales et gouvernementales et des médias en visite à Laayoune et à Tindouf, selon que de besoin

58 Réunions et exposés politiques formels ou informels ont été organisés à l'intention de délégations d'États Membres et de représentants d'organisations non gouvernementales internationales, de la société civile et des médias en visite.

320 points de presse et 10 rapports instantanés sur des questions de portée régionale et internationale concernant le Sahara occidental

Oui 341 points de presse et 10 rapports instantanés ont été établis pendant l'exercice budgétaire.

Réunions quotidiennes avec les représentants des parties au conflit, à divers niveaux, sur des questions liées à l'exécution du mandat de la Mission

243 Réunions ont été tenues avec les représentants des parties au conflit, à divers niveaux, sur des questions liées à l'exécution du mandat de la Mission, dont 53 sur des questions de fond, 36 sur les questions liées à la sécurité et 154 sur les questions touchant aux affaires militaires.

Réalisation escomptée 1.2: Progrès vers le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui concernent les réfugiés

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de visites familiales pour les réfugiés (2010/11 : 21; 2011/12 : 48; 2012/13 : 60)

40 visites familiales pour les réfugiés ont été effectuées. Le nombre de visites a été inférieur à l'objectif fixé car le HCR s'est doté, après l'élaboration du budget, d'un aéronef de plus grande capacité qui lui a permis de transporter en moins de vols tous les bénéficiaires prévus.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non ou
nombre Observations*

Organisation, accompagnement et facilitation de 30 échanges de visites familiales du HCR entre Tindouf et le Territoire

20 Échanges de visites familiales (aller-retour) du HCR ont eu lieu entre Tindouf et le territoire.

Réunions et exposés hebdomadaires avec le HCR à Laayoune et Tindouf pour examiner la mise en œuvre du programme de mesures de confiance

52 Réunions et exposés formels et informels ont eu lieu.

Un exposé sur le mandat de la Mission à l'intention des donateurs dans le cadre de la mission annuelle des donateurs à Tindouf

Non La réunion des donateurs n'ayant pas eu lieu, aucun exposé n'a été fait.

Réunions d'information informelles hebdomadaires avec des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales internationales à Tindouf sur le règlement des problèmes humanitaires

52 Réunions d'information informelles ont été organisées à l'intention du HRC, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Comité international de la Croix-Rouge, de la Direction générale de l'aide humanitaire de la Commission européenne et de l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement.

Réalisation escomptée 1.3 : Réduction du danger résultant de la présence de mines et de restes explosifs de guerre

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Augmentation du nombre de zones déminées remises à la disposition de la population locale (2011/12 : 750 000 m ² , 2012/13 : 1 000 000 m ²)	916 021 m ²	de champs de mines et de zones présumées dangereuses ont été déminés pendant l'exercice considéré. L'objectif général, qui consistait à accroître la superficie des zones remises à la disposition de la population locale, a été atteint.
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Nettoyage d'un million de mètres carrés de champs de mines et de zones présumées dangereuses par déminage souterrain	916 021 m ²	Le fait que cette superficie soit inférieure à l'objectif fixé s'explique par le retard intervenu dans le déploiement des engins de déminage, du fait de procédures de dédouanement plus longues que prévu.
Destruction des mines et restes explosifs de guerre découverts lors des opérations de déminage	Oui	100 % des mines et restes explosifs de guerre découverts lors des opérations de déminage ont été détruits.
Contrôle mensuel de la qualité des opérations de neutralisation des mines et restes explosifs de guerre	Oui	8 visites de contrôle de la qualité ont été effectuées pendant l'exercice considéré (sauf lors de la suspension des activités pendant l'été).
Maintenance et mise à jour du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines dans les 30 jours suivant la fin des opérations de déminage	Oui	100 % des dangers connus ont été répertoriés dans le Système de gestion de l'information pour la lutte antimines dans les délais voulus.

Composante 2 : composante militaire

27. La composante militaire de la Mission a surveillé le respect de l'accord de cessez-le-feu par les parties et a fourni un appui à la composante civile en réduisant les risques inhérents à la présence de mines et de munitions non explosées de part et d'autre du mur de sable. Pendant l'exercice considéré, la priorité a été donnée aux inspections des postes de commandement des unités des forces armées, aux patrouilles (terrestres et aériennes) de surveillance du respect de l'accord de cessez-le-feu, au suivi des opérations de déminage et de destruction de munitions non explosées entreprises par les deux parties et au marquage des zones dangereuses découvertes au cours de patrouilles régulières.

Réalisation escomptée 2.1: Respect de l'accord de cessez-le-feu par les parties*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Absence de violations graves du cessez-le-feu et des accords militaires connexes (2010/11 : 0; 2011/12 : 0; 2012/13 : 0)	Objectif atteint. Il n'y a eu aucune violation grave du cessez-le-feu ou des accords militaires, en particulier aucune incursion offensive dans la zone tampon ni aucun échange de tirs entre les parties.
--	--

*Produits prévus**Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non ou
nombre**Observations*

Réunions de liaison mensuelles avec des commandants locaux et des militaires de haut rang des deux parties

31 Réunions ont été organisées sous la direction du commandant de la Force pendant l'exercice considéré.

35 676 jours/homme de patrouille d'observation mobile, de jour et de nuit (4 observateurs militaires des Nations Unies par patrouille x 27 patrouilles par jour x 313 jours, et 4 observateurs militaires des Nations Unies par patrouille x 9 patrouilles par jour x 52 jours)

34 821 Jours/homme de patrouille terrestre d'observation mobile des Nations Unies (à raison de 4 observateurs militaires par patrouille, et 23,85 patrouilles par jour pendant 365 jours)

Le nombre de jours/homme de patrouille terrestre mobile et inférieur à l'objectif fixé car des patrouilles ont dû être annulées en raison de mauvaises conditions météorologiques et d'un nombre de militaires et de visites spéciales inférieur aux prévisions.

832 visites de liaison effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies auprès de postes de commandement des forces armées des deux parties (4 observateurs militaires des Nations Unies par visite x 4 visites par semaine x 52 semaines)

260 Visites de liaison ont été effectuées par des observateurs militaires auprès des postes de commandement des forces armées des deux parties.

Bureau de liaison de Dakhla : 104 visites, à raison de 2 observateurs militaires par visite hebdomadaire pendant 52 semaines

Bureau de liaison de Tindouf : 156 visites, à raison de 3 observateurs militaires des Nations Unies par visite hebdomadaire pendant 52 semaines

Le nombre de visites a été moins élevé que prévu en raison de la réduction du nombre d'observateurs militaires des Nations Unies présents au sein de la Mission et de l'annulation de réunions de liaison, les commandants des parties au conflit n'étant pas disponibles.

960 heures de patrouille aérienne à partir de 9 bases d'opérations en vue de l'inspection de 1 571 unités de quartiers généraux et 9 066 sous-unités appartenant aux deux parties (40 heures de vol par mois x 2 hélicoptères x 12 mois)

Enquêtes sur toutes les violations présumées du cessez-le-feu par l'une ou l'autre partie

1 073 Heures de patrouille aérienne à partir de 9 bases d'opérations en vue de l'inspection de 1 054 unités de quartiers généraux et 7 127 sous-unités appartenant aux deux parties (44,7 heures de vol par mois, 2 hélicoptères pendant 12 mois)

57 Violations présumées ont fait l'objet d'une enquête, dont les conclusions ont été communiquées au Siège de l'ONU et aux parties.

Composante 3 : appui

28. Au cours de l'exercice considéré, la composante appui a fourni à la Mission des services efficaces et rationnels dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité. Pour faciliter l'exécution du mandat de la Mission, un appui a été fourni à un effectif composé en moyenne de 192 observateurs militaires, 27 militaires, 6 membres de la Police des Nations Unies, 94 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 166 recrutés sur le plan national (dont 2 agents temporaires des services généraux), 13 Volontaires des Nations Unies et 4 agents fournis par des gouvernements. Un appui logistique a en outre été apporté au Bureau de l'Union africaine à Laayoune. La composante appui a aussi fourni divers produits, amélioré diverses prestations et abordé des questions transversales comme l'égalité des sexes, la sensibilisation au VIH et l'application des politiques en matière de déontologie et de discipline. Elle a également fourni un appui dans les domaines suivants : administration du personnel, soins médicaux pour l'ensemble du personnel, construction, rénovation et entretien des installations, communications et informatique, transports aériens et terrestres, opérations d'approvisionnement et fourniture de services de sécurité à l'ensemble de la Mission.

29. La Mission a mis en place une fonction d'entreposage central destinée aux opérations d'approvisionnement, à la Section des communications et de l'informatique et à la Section du génie. Elle a également établi une cellule de fret et un atelier avancé du génie. Ces mesures ont amélioré l'efficacité et l'efficience de l'appui apporté ainsi que la gestion de l'entrepôt.

Réalisation escomptée 3.1 : Renforcement de l'efficacité et de l'efficience de l'appui fourni à la Mission dans le domaine de la logistique, de l'administration et de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction du nombre d'accidents et incidents de la route (2010/11 : 52; 2011/12 : 48; 2012/13 : 42)

Objectif atteint. 30 accidents ont été recensés.

Respect total des normes minimales de sécurité opérationnelle

Objectif atteint. La Mission a respecté les normes minimales de sécurité opérationnelle pendant l'exercice considéré.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Amélioration des services		
Intégration de la gestion des entrepôts, des actifs, des effectifs et des processus par la création d'un service unique au sein du Centre mixte des opérations logistiques	Oui	Un service unique a été établi au sein du Centre mixte des opérations logistiques pour la gestion intégrée des entrepôts, y compris des actifs, des effectifs et des processus.
Amélioration de la rapidité de l'évaluation technique réalisée en cas de problème signalé par les bases d'opérations, par la création d'un atelier du génie à proximité des bases d'opérations	Oui	L'évaluation technique réalisée en cas de problèmes signalés par les bases d'opérations s'est améliorée grâce à l'établissement d'un atelier avancé du génie à Awsard.
Organisation d'un entraînement trimestriel obligatoire à la conduite défensive dans le désert à l'intention des militaires, grâce à un programme de formation des formateurs destiné aux responsables des transports militaires	Oui	4 stages trimestriels d'entraînement à la conduite défensive dans le désert ont été dispensés.
Militaires, personnel de police et personnel civil		
Mise en place, relève et rapatriement de 27 militaires, 203 observateurs militaires et 6 membres de la Police des Nations Unies	Oui	27 militaires (effectif moyen) 192 observateurs militaires (effectif moyen) 6 membres de la Police des Nations Unies (effectif moyen)
Opérations mensuelles de vérification, de surveillance et d'inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome pour le centre de soins avancé de niveau I du Groupe médical, équipé de matériel de laboratoire, de radiographie et de soins dentaires	Oui	Des opérations de vérification, de surveillance et d'inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome pour le centre de soins avancé de niveau I du Groupe médical ont été effectuées tous les mois. La Mission a établi des rapports trimestriels sur le matériel appartenant aux contingents et le matériel de soutien logistique autonome (8 rapports au total).
Opérations mensuelles de vérification, de surveillance et d'inspection du matériel durable et non durable appartenant à l'ONU, et établissement de rapports y afférents	Oui	Des opérations de vérification, de surveillance et d'inspection du matériel durable et non durable appartenant à l'ONU ont été effectuées tous les mois (taux d'exécution de 100 %).
Entreposage et distribution de 250 tonnes de rations alimentaires, 3 000 rations de combat et 500 000 litres d'eau en bouteille pour les observateurs militaires, les militaires, les membres du personnel d'appui civil et de la Police des Nations Unies, dans 11 sites	211	Tonnes de rations alimentaires ont été distribuées. Cet écart s'explique par le fait que les visiteurs ont été moins nombreux que prévu dans les bases d'opération et que pendant deux jours, les rations de combat ont remplacé les rations ordinaires.

	<p>4 714 rations de combat</p> <p>Ont été distribuées.</p> <p>La quantité de rations de combat distribuées est plus élevée que prévu car la consommation de ces rations est désormais autorisée deux fois par cycle alimentaire, au lieu d'une seule fois auparavant.</p>
	<p>576 600 Litres d'eau ont été distribués. Cet écart s'explique par la nécessité de disposer de réserves opérationnelles standard de 14 jours.</p> <p>Les réserves d'eau ont été supérieures aux prévisions du fait de l'interruption imprévue de l'approvisionnement en eau brute assuré à titre volontaire par les parties, en raison du bas débit des puits naturels locaux, ainsi que de la faible quantité d'eau traitée par le système d'épuration de la Mission, à cause de la mauvaise qualité de l'eau brute disponible (teneur en sel et impuretés).</p>
<p>Administration de 292 membres du personnel civil, dont 100 recrutés sur le plan international, 176 recrutés sur le plan national et 16 Volontaires des Nations Unies</p>	<p>Oui 94 agents recrutés sur le plan international (effectif moyen)</p> <p>164 agents recrutés sur le plan national (effectif moyen)</p> <p>13 Volontaires des Nations Unies (effectif moyen)</p> <p>2 agents temporaires des services généraux (effectif moyen)</p>
<p>Mise en œuvre d'un programme de déontologie et discipline pour l'ensemble du personnel militaire, civil et de police, comportant une formation, des activités de prévention et de surveillance et des recommandations de mesures correctives lorsqu'une faute a été commise</p>	<p>Oui Formation initiale de tous les nouveaux membres du personnel de la Mission aux questions de déontologie et de discipline, y compris l'exploitation et les atteintes sexuelles et les obligations en matière de déontologie et discipline, une attention particulière étant accordée aux dispositions réglementaires et procédures de l'ONU. Cette formation a été dispensée à :</p> <p>23 membres du personnel civil;</p> <p>196 observateurs militaires;</p> <p>11 militaires;</p> <p>3 membres de la Police des Nations Unies;</p> <p>3 Volontaires des Nations Unies;</p>

23 administrateurs et membres du personnel de direction de la Mission, dont le Chef de la Mission, ont assisté à des exposés sur l'application du principe de responsabilité.

Les exposés sur la déontologie et la discipline se sont répartis comme suit :

- a) Des exposés ont été présentés sur 8 bases d'opérations militaires à 52 militaires et 4 membres du personnel civil;
- b) 4 conférences militaires ont été organisées à l'intention de 77 chefs de corps, sous-chefs et officiers supérieurs de contingents nationaux;
- c) 3 exposés sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et la politique de tolérance zéro en la matière ont été présentés à 55 militaires et 5 membres de la Police des Nations Unies.

Des directives militaires sur la déontologie et la discipline ont été distribuées sur tous les sites d'opérations militaires ainsi qu'au quartier général de la Mission.

Des affiches sur la politique de tolérance zéro de l'ONU à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles ont été distribuées au quartier général de la Mission et dans toutes les bases d'opérations.

Le site Web de la Mission a été doté d'une nouvelle page donnant des informations sur les obligations en matière de déontologie et de discipline, les valeurs fondamentales de l'ONU et les dispositions réglementaires qui s'appliquent aux différentes catégories de personnel des Nations Unies.

Sur les 14 plaintes déposées auprès de la Mission, cinq restent en suspens, dans l'attente que des mesures soient prises ou que l'enquête soit achevée.

Installations et infrastructures

Entretien et réparation de 9 bases d'opérations militaires et de 4 locaux appartenant à l'ONU, dont le quartier général de la Mission, le Bureau de liaison de Tindouf, la Base de soutien logistique de la Mission et le Centre de communications et de formation

Oui Des travaux d'entretien et de réparation ont été effectués dans 9 bases d'opérations militaires et 4 locaux appartenant à l'ONU, dont le quartier général, le Centre de communications et de formation, la Base de soutien logistique et le Bureau de liaison de Tindouf.

Installation de 3 systèmes de traitement des eaux usées dans 3 bases d'opérations (Mehaires, Oum Dreyga et Awsard)	Oui 3 systèmes de traitement des eaux usées ont été installés à Awsard, Oum Dreyga et Tifariti (au lieu de Mehaires, où il était difficile de faire venir des engins de terrassement).
Exploitation et entretien de 6 systèmes de traitement des déchets dans 6 bases d'opérations	Oui 6 systèmes de traitement des déchets ont été exploités et entretenus à Mahbas, Agwanit, Awsard, Tifariti, Oum Dreyga et Mijek.
Mise en place de 2 installations de purification de l'eau (modules 1 et 2) dans 2 bases d'opérations (Awsard et Mehaires)	Oui 2 installations de purification de l'eau (modules 1 et 2) ont été mises en place comme prévu à Awsard et Mehaires.
Exploitation et entretien de 18 unités (9 paires) d'installation de purification de l'eau appartenant à l'ONU sur 9 sites	Non 14 unités d'installation de purification de l'eau ont été exploitées et entretenues. Le retard dans l'installation de 4 unités s'explique par le fait que la priorité a été donnée aux dispositifs de sécurité des bases d'opérations des observateurs militaires. Il est prévu d'installer ces 4 unités à Agwanit et Mijek au cours de l'exercice 2013/14.
Exploitation et entretien de 95 groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans 13 sites	95 Groupes électrogènes ont été utilisés et entretenus dans 13 sites.
Approvisionnement et distribution de 934 000 litres de carburant diesel pour des groupes électrogènes	891 000 Litres de carburant diesel ont été livrés pour les groupes électrogènes. Le quartier général de la Mission a commencé en novembre 2012 à utiliser le réseau électrique de la municipalité, ce qui a eu pour effet de réduire la consommation de carburant diesel.
Entretien de 4 terrains d'aviation et 8 aires d'atterrissage d'hélicoptère dans 8 sites	Oui 4 terrains d'aviation et 8 aires d'atterrissage d'hélicoptère répartis dans 8 sites ont été entretenus.
Remplacement de structures à parois souples par des conteneurs d'hébergement en dur dans 1 base d'opérations (Mijek)	Non Au 30 juin 2013, le projet était exécuté à 30 %. Il devrait être mené à bonne fin au plus tard le 30 avril 2014.
Remplacement de cuisines à parois souples par des cuisines à parois rigides dans 3 bases d'opérations (Mijek, Mahbas et Mehaires)	Non Les cuisines provenant de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) ont été endommagées pendant le transport.
Travaux de mise en conformité aux normes minimales de sécurité opérationnelle, dont l'installation d'une clôture autour des antennes de communication dans 3 bases d'opérations (Bir Lahlou, Tifariti et Mijek)	Oui Les travaux de mise en conformité aux normes minimales de sécurité opérationnelle ont été menés à bien dans 3 bases d'opérations.
Construction d'un nouvel atelier d'entretien et de réparation de véhicules lourds à la Base de soutien logistique	Non La réalisation du projet a été retardée en raison de l'affectation prioritaire de ressources au renforcement des mesures de

sécurité dans les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable.

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 352 véhicules appartenant à l'ONU, y compris des engins du génie (18), du matériel de manutention (23), des remorques (31) et des ambulances (4) dans 4 ateliers (ateliers de réparation des véhicules lourds et légers dans les bases de Laayoune, Oum Dreyga, Awsard et Tindouf)

Oui 352 véhicules appartenant à l'ONU, y compris des engins du génie (18), des engins de manutention (23), des remorques (31) et des ambulances (4) ont été exploités et entretenus dans 5 ateliers, dont un nouvellement construit, répartis sur 5 sites (Laayoune, Oum Dreyga, Awsard, Tindouf et le nouvel atelier de Smara)

Distribution de 522 000 litres de carburant diesel pour le parc de véhicules de la Mission

519 000 Litres de carburant diesel ont été distribués.

Exploitation 7 jours sur 7 d'une navette pour les déplacements quotidiens de 80 membres du personnel des Nations Unies au maximum, de leur logement à la zone de la Mission, ainsi que d'une navette pour le personnel devant emprunter l'aéroport de Laayoune au départ et à l'arrivée, et services de chauffeur quotidiens pour les hauts responsables de la Mission

Oui Une navette permettant de transporter jusqu'à 80 membres du personnel des Nations Unies de leur logement à leur lieu de travail a fonctionné 7 jours sur 7, et un service de navette a également été assuré pour le personnel devant emprunter l'aéroport de Laayoune au départ et à l'arrivée (10 passagers par vol en moyenne).

Des services de chauffeur ont été assurés quotidiennement pour les hauts responsables de la Mission.

Transports aériens

Exploitation et entretien de 3 avions et de 2 hélicoptères à Laayoune et dans les bases d'opérations de Smara et Oum Dreyga

Oui 3 avions ont été utilisés et entretenus du 1^{er} juillet au 25 novembre 2012, après quoi la flotte a été réduite à 2 avions.

2 hélicoptères ont été utilisés tout au long de l'année. En outre, 3 260 heures de vol ont été comptabilisées, 11 849 passagers ont été transportés et 571 patrouilles d'observation aérienne par hélicoptère ont été effectuées. Alors qu'il était encore en service, l'avion de la MINURSO qui servait au programme de mesures de confiance du HCR a permis à 56 participants de se rendre à 2 séminaires culturels organisés avec l'appui du HCR au Portugal, l'un à Sao Miguel (Açores) et l'autre à Faro.

Approvisionnement et distribution de 3,33 millions de litres de carburant A-1 pour les opérations aériennes

2 742 000 Litres de carburant ont été consommés.

Ce chiffre, moins élevé que prévu, s'explique par la réduction de la flotte, qui est passée de 3 à 2 avions.

Communications

Services d'appui et de maintenance pour un réseau satellite comprenant 1 station centrale du réseau terrien permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données dans 9 bases d'opérations et dans le Bureau de liaison de Tindouf

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour un réseau satellite comprenant 1 station centrale du réseau terrien permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données dans 9 bases d'opérations et au Bureau de liaison de Tindouf.

Services d'appui et de maintenance pour 12 microterminaux VSAT, 4 standards téléphoniques, 3 liaisons hertziennes large bande et 3 liaisons radio rurales à bande étroite

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 12 microterminaux VSAT, 4 standards téléphoniques, 3 liaisons hertziennes large bande et 3 liaisons radio rurales à bande étroite.

Services d'appui et de maintenance pour 267 terminaux haute fréquence, 422 terminaux très haute fréquence et 25 répéteurs très haute fréquence

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 267 terminaux haute fréquence, 422 terminaux très haute fréquence et 25 répéteurs très haute fréquence.

Informatique

Services d'appui et de maintenance pour 18 serveurs, 510 ordinateurs de bureau, 93 ordinateurs portables et 214 imprimantes dans 11 sites

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 18 serveurs, 510 ordinateurs de bureau, 93 ordinateurs portables et 214 imprimantes répartis dans 11 sites.

Services d'appui et de maintenance pour réseaux locaux et réseaux longue portée destinés à 475 usagers dans 11 sites

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour des réseaux locaux et réseaux longue portée destinés à 475 usagers dans 11 sites de la zone de responsabilité de la MINURSO.

Services d'appui et de maintenance pour 4 réseaux locaux sans fil

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 4 réseaux locaux sans fil.

Santé

Exploitation et entretien de 1 cabinet dentaire de niveau I, 1 laboratoire, 1 appareil de radiographie et 1 hôpital de niveau I, 3 équipes médicales avancées et postes de soins d'urgence et de premier secours dans 3 sites, pour tout le personnel de la Mission et des autres organismes des Nations Unies et pour la population civile locale en cas d'urgence

Oui Des postes de soins d'urgence et de premiers secours ont été mis en place par l'entremise de 2 équipes médicales avancées basées à Smara dans le secteur nord et à Awsard dans le secteur sud, qui effectuaient une rotation tous les 15 jours, et une équipe médicale avancée était installée au centre de soins de niveau I de Laayoune.

1 Le centre de soins de niveau I de Laayoune a été exploité et entretenu.

Les soins médicaux suivants ont été dispensés :

2 806 Visites ou consultations au centre de soins de niveau I, qui n'ont pas nécessairement

	débouché sur une analyse ou un véritable examen médical;
	514 Examens médicaux effectués au centre de soins;
	245 Examens médicaux effectués par l'équipe médicale avancée;
	2 198 Analyses de laboratoire;
	645 Traitements dentaires;
	13 Évacuations pour blessure;
	36 Évacuations pour autres raisons médicales.
	84 Patients adressés à des hôpitaux de niveaux II et III à l'issue de l'examen initial
Exploitation et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH pour l'ensemble du personnel de la Mission	204 Consultations et dépistages volontaires et confidentiels du VIH/sida ont été assurés par le Groupe médical. En outre, des trousseaux de prophylaxie postexposition et des préservatifs ont été mis à la disposition du personnel dans le cadre des efforts de lutte contre le VIH que mène la Mission.
Plan de vaccination mis à jour pour les observateurs militaires des Nations Unies en poste dans la zone de la Mission	47 Vaccins propres à la zone de la Mission (fièvre jaune, hépatite A et B et méningite) ont été fournis aux observateurs militaires (ainsi que du sérum antivenimeux contre les piqûres de scorpion).
Tenue à jour d'un dispositif d'évacuation par voies aérienne et terrestre dans tous les sites, y compris les centres de soins de niveaux I, II, III et IV, répartis sur 6 sites	Oui 2 accords avec des hôpitaux de niveau IV situés à Casablanca ont été maintenus. 2 accords avec des hôpitaux de niveau IV situés à Las Palmas ont été maintenus.
Programme de sensibilisation au VIH, notamment grâce à la communication d'informations entre collègues, pour tout le personnel de la Mission, par le biais de sessions de formation animées par l'Équipe médicale et le coordonnateur de la lutte contre le VIH de la Mission	Oui Une campagne de sensibilisation au VIH a été menée auprès de 250 nouveaux membres du personnel de la Mission. Des bulletins d'information et d'autres documents destinés à sensibiliser le personnel ont été diffusés par Lotus Notes et sur les tableaux d'affichage. À l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, des brochures, des affiches et d'autres supports d'information ont été distribués.
Information et sensibilisation concernant la grippe porcine et la pandémie de grippe à l'intention des nouveaux membres du personnel	Oui Une formation a été dispensée à 250 nouveaux membres du personnel dès leur arrivée.

Promotion de la santé par une formation médicale continue assurée dans le cadre de divers cours de formation et séminaires sur la santé, dispensés dans l'ensemble de la Mission, par rotation dans les bases d'opérations pour tout le personnel militaire et civil

270 Séances d'informations sur la santé, se répartissant comme suit ont été organisées :

48 exposés ont été présentés sur le VIH/sida, en plus des 22 tests de dépistage du VIH administrés à de nouveaux membres du personnel de la Mission;

134 exposés ont été présentés aux nouveaux membres du personnel civil et militaire de la Mission;

66 séances d'information ont été organisées sur divers sujets ayant trait à la santé (autres que le VIH/sida), tels que la prise en charge d'un patient ayant perdu connaissance, la pneumonie, les brûlures, les douleurs thoraciques, la défaillance rénale aigüe, le matériel électro-médical, le paludisme cérébral, la diarrhée aqueuse, la méningite, et les premiers soins;

22 exposés de sensibilisation ont été présentés sur la prévention du VIH/sida et la prévention et le traitement des morsures de serpent et piqûres de scorpion.

Services de laboratoires avancés externalisés auprès d'un laboratoire local dans la zone de la Mission

Oui Les services de laboratoire avancés (de niveaux II, III et IV) non pris en charge par le laboratoire du centre de soins de niveau I ont été assurés.

La qualité de l'eau a été testée dans toutes les installations de purification de l'eau des bases d'opérations (Awsard, Mijek, Mahbas, Smara, Bir Lahlou et Tifariti) et de Laayoune.

Sécurité

Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour toute la zone de la Mission

Oui Toutes les bases d'opérations, tous les locaux et toutes les installations de la Mission ont bénéficié de services de sécurité 24 sur 24 et 7 jours sur 7.

Évaluation des risques de sécurité à l'échelle de la Mission, notamment contrôle de la sécurité des logements du personnel, conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile

Oui 2 évaluations des risques de sécurité à l'échelle de la Mission ont été menées en octobre 2012 et en juin 2013.

6 contrôles de la sécurité de logements destinés à de nouveaux agents recrutés sur le plan international ont été effectués à Laayoune, au Bureau de liaison de Tindouf et à Dakhla.

2 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence pour tout le personnel de la Mission

Séances régulières de formation en matière de sécurité et de sécurité incendie (avec exercices d'évacuation) pour tous nouveaux membres du personnel de la Mission, fonctionnaires de l'ONU, visiteurs et sous-traitants

5 évaluations de locaux ont été menées au quartier général de la MINURSO et dans d'autres sites à Laayoune, ainsi que 2 évaluations à Tindouf et 9 dans des bases d'opérations de la MINURSO occupées par des organismes des Nations Unies opérant dans la zone de mission.

2 Séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence ont été organisées pour tout le personnel de la Mission, et 300 rapports d'analyse quotidiens, hebdomadaires ou mensuels sur la sécurité ont été diffusés.

Les informations suivantes ont été communiquées :

12 comptes rendus de l'équipe de gestion de la sécurité de Laayoune;

12 comptes rendus de l'équipe de gestion de la sécurité de Tindouf;

4 rapports trimestriels assortis de notes de synthèse par an;

1 plan de sécurité national.

2 Séances de formation au programme Sécurité et sûreté en mission ont été dispensées, à savoir :

1 séance en février 2013 à Tindouf à l'intention de 23 membres du personnel des Nations Unies et de 2 sous-traitants;

1 séance en mai 2013 à Laayoune à l'intention de 56 membres du personnel des Nations Unies et de 9 sous-traitants.

1 Formation à la détection d'actes hostiles a été dispensée à 24 agents de sécurité adjoints de la MINURSO à Laayoune en juin 2013.

5 Cours de formation de base en matière de sécurité incendie (avec exercices d'évacuation) ont été dispensés à 232 participants, dont de nouveaux membres du personnel de la Mission et des organismes des Nations Unies, sous-traitants et visiteurs, à Laayoune (août 2012 et mars 2013) et à Tindouf (décembre 2012, mars et mai 2013).

2 exercices d'évacuation/réinstallation conduits dans le cadre du dispositif relais pour les questions de sécurité avec tout le personnel civil de l'ONU à Laayoune et Tindouf

4 exercices d'évacuation en cas d'incendie dans les bureaux et sur le terrain avec tout le personnel civil de l'ONU

1 Exercice d'évacuation/réinstallation a été mené dans le cadre du dispositif relais pour les questions de sécurité dans la zone de mission en mai 2013 à Tindouf.

L'exercice d'évacuation/réinstallation qu'il était prévu de mener à Laayoune a été annulé du fait des conditions météorologiques.

D'autres exercices d'évacuation/réinstallation mensuels ont été menés pendant l'exercice considéré.

5 Exercices d'évacuation en cas d'incendie dans les bureaux et sur le terrain ont été menés avec la participation de l'ensemble du personnel des Nations Unies de la zone de mission (à Laayoune en août 2012 et mars 2013 et à Tindouf en décembre 2012, mars 2013 et mai 2013) par le Groupe de la sécurité incendie du Gouvernement marocain.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	5 633,1	5 730,7	(97,6)	(1,7)
Contingents	742,6	734,8	7,8	1,1
Police des Nations Unies	153,4	98,4	55,0	35,9
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	6 529,1	6 563,9	(34,8)	(0,5)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	18 087,6	16 978,7	1 108,9	6,1
Personnel recruté sur le plan national	5 646,1	5 278,8	367,3	6,5
Volontaires des Nations Unies	576,1	576,3	(0,2)	(0,0)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	64,5	67,3	(2,8)	(4,3)
Total partiel	24 374,3	22 901,1	1 473,2	6,0
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	39,4	39,4	(0,0)	(0,0)
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	15,0	26,7	(11,7)	(78,0)
Voyages	726,4	701,1	25,3	3,5
Installations et infrastructures	3 182,1	3 253,0	(70,9)	(2,2)
Transports terrestres	1 110,5	1 019,1	91,4	8,2
Transports aériens	15 792,5	15 085,0	707,5	4,5
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Communications	1 121,3	1 090,3	31,0	2,8
Informatique	946,1	1 407,5	(461,4)	(48,8)
Santé	170,7	158,7	12,0	7,0
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	4 245,6	4 235,6	10,0	0,2
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	27 349,6	27 016,4	333,2	1,2
Total brut	58 253,0	56 481,4	1 771,6	3,0

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Recettes provenant des contributions du personnel	2 280,6	2 273,8	6,8	0,3
Total net	55 972,4	54 207,6	1 764,8	3,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	3 046,8	2 461,3	585,5	19,2
Total	61 299,8	58 942,7	2 357,1	3,8

^a Dont 2 069 798 dollars et 391 534 dollars provenant respectivement des Gouvernements marocain et algérien.

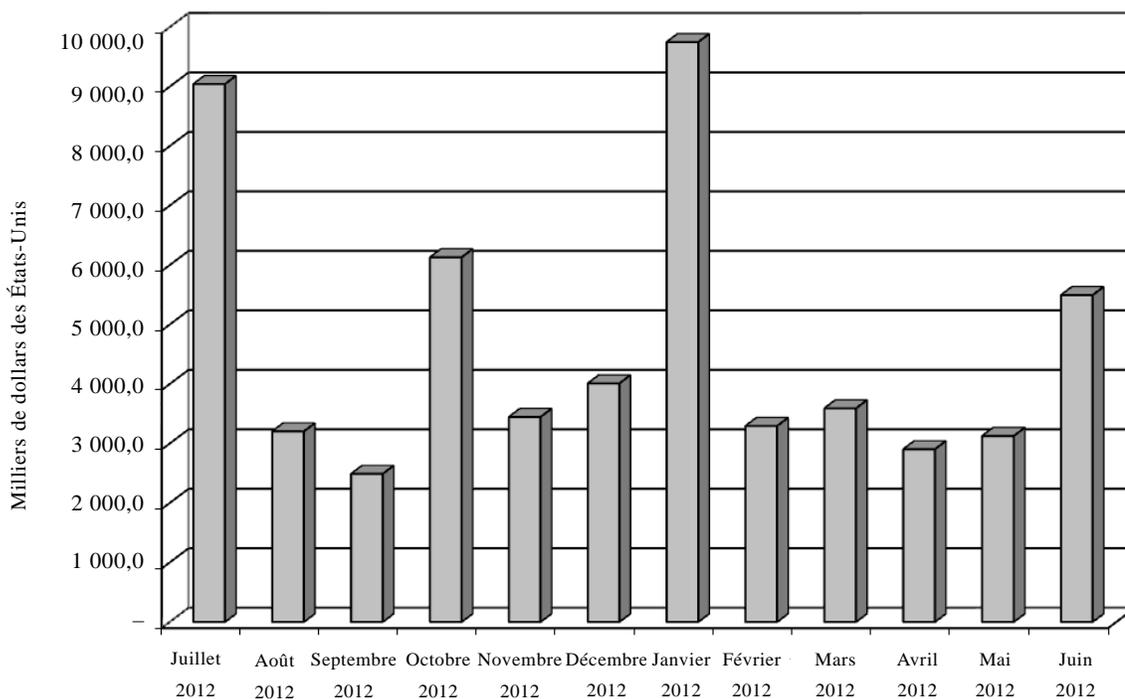
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	6 529,1	329,0	6 858,1
II. Personnel civil	24 374,3	(508,0)	23 866,3
III. Dépenses opérationnelles	27 349,6	179,0	27 528,6
Total	58 253,0	-	58 253,0
Pourcentage de réaffectations			0,87

30. Au cours de l'exercice considéré, les fonds réaffectés ont essentiellement servi à financer : a) l'augmentation du prix des billets d'avion pour les voyages des militaires et le personnel policier à l'occasion de leur déploiement, de leur relève et de leur rapatriement; et b) les dépenses opérationnelles attendues pour l'appui à la mise en œuvre des projets IPSAS et Umoja, notamment pour l'achat de matériel informatique compatible avec le logiciel Umoja.

C. Évolution des dépenses mensuelles



31. Les pics de dépenses observés en juillet et octobre 2012 s'expliquent principalement par l'engagement des crédits nécessaires au financement des dépenses prévues au titre des opérations aériennes, des installations et infrastructures, des communications et de la lutte antimines. Celui de juin 2013 est lié aux paiements relatifs à la location des hélicoptères.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	42,6
Recettes diverses ou accessoires	373,9
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(13,5)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	611,1
Total	1 014,1

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	130,4
Unités de police constituées	–
Total partiel	130,4
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	1,6
Communications	–
Santé	66,0
Matériel spécial	–
Total partiel	67,6
Total	198,0

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	0,0	1 ^{er} novembre 2011	1 ^{er} novembre 2011
Usage opérationnel intensif	0,8	1 ^{er} novembre 2011	1 ^{er} novembre 2011
Actes d'hostilité ou abandon forcé	0,8	1 ^{er} novembre 2011	1 ^{er} novembre 2011
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport (Bangladesh)	4,0	1 ^{er} novembre 2011	

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	2 258,9
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	2 258,9

^a Montant tenant compte des installations et des exemptions de redevance aérienne offertes par les Gouvernements marocain (2 001 118 dollars) et algérien (257 812 dollars).

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	55,0	35,9 %

32. L'existence d'un solde inutilisé tient : a) au fait que des indemnités mensuelles de subsistance n'ont pas été versées aux policiers qui touchaient l'indemnité journalière de subsistance du HCR lorsqu'ils participaient aux visites familiales organisées dans le cadre du programme de mesures de confiance; et b) à l'absence de demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	1 108,9	6,1 %

33. L'existence d'un solde inutilisé tient principalement : a) à un taux de vacance réel de 6 %, contre 2 % selon les prévisions; et b) au montant moins important que prévu des dépenses communes de personnel relatives au statut de lieu d'affectation familles autorisées de la Mission, le nombre de personnes à charge s'étant installées dans la zone de la Mission étant peu élevé du fait de l'absence d'écoles et d'installations médicales adéquates à Laayoune.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	367,3	6,5 %

34. L'existence d'un solde inutilisé est essentiellement imputable : a) à la dépréciation de 4 % du dirham marocain, dont le cours s'est élevé en moyenne à 8,2 dirhams pour un dollar des États-Unis, contre 7,88 selon les prévisions; b) à la dépréciation de 9 % du dinar algérien, dont le cours s'est élevé en moyenne à 79,11 pour un dollar des États-Unis, contre 72,17 selon les prévisions; et c) à un taux de vacance réel de 5,7 %, contre 5 % selon les prévisions.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(11,7)	(78,0 %)

35. Le dépassement de crédits tient aux formations aux achats dispensées par des consultants, dont le coût n'était pas inscrit au budget, en particulier les formations élémentaires et approfondies du comité local des passations de marchés.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	91,4	8,2 %

¹ Les écarts dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins plus/moins 5 % ou 100 000 dollars.

36. L'existence d'un solde inutilisé s'explique principalement par : a) le fait que les dépenses afférentes aux services de réparation et d'entretien des véhicules ont été plus faibles que prévu; et b) de dépenses inférieures aux prévisions au titre de l'assurance responsabilité civile.

	<i>Écart</i>	
	707,5	4,5 %
Transports aériens		

37. L'existence d'un solde inutilisé est imputable : a) à la résiliation, en novembre 2012, du contrat d'affrètement d'un avion; et b) à un nombre d'heures de vol inférieur aux prévisions pour les avions, de fortes précipitations ayant entraîné la fermeture des pistes.

38. Cette économie est en partie annulée par des frais mensuels fixes liés à la location des hélicoptères plus importants que prévu.

	<i>Écart</i>	
	(461,4)	(48,8 %)
Informatique		

39. Le dépassement de crédits tient principalement : a) au remplacement des ordinateurs de bureau et des ordinateurs portables, ainsi qu'à l'élargissement de l'infrastructure virtuelle visant à assurer la compatibilité avec le logiciel Umoja; et b) aux dépenses afférentes à l'appui à la mise en œuvre des projets IPSAS et Umoja.

	<i>Écart</i>	
	12,0	7,0 %
Santé		

40. L'existence d'un solde inutilisé s'explique par : a) des dépenses moins importantes que prévu au titre des services médicaux commerciaux, l'unité médicale du Bangladesh ayant fourni des services médicaux, des analyses de laboratoire et du matériel appartenant aux contingents; et b) l'utilisation des trousseaux de premiers soins acquises lors d'exercices précédents, ce qui a évité d'en acheter de nouvelles.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

41. En ce qui concerne le financement de la MINURSO, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice clos le 30 juin 2013, soit 1 771 600 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes et ajustements de l'exercice clos au 30 juin 2013, qui s'élèvent à 1 014 100 dollars et comprennent les intérêts créditeurs (42 600 dollars), les recettes diverses ou accessoires (373 900 dollars) et les économies provenant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (611 100 dollars), déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs (13 500 dollars).

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

A. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/66/718/Add.6)

Demande

Mesures prises

Gains d'efficacité

Outre les gains d'efficacité prévus au titre des transports aériens et des véhicules et du matériel, il est indiqué dans le projet de budget que des économies d'un montant de 60 000 dollars pourraient être réalisées si l'on regroupait les fonctions d'approvisionnement, c'est-à-dire si l'on créait un entrepôt intégré où seraient rassemblés les moyens d'ingénierie et de communication et les ressources informatiques. Ce regroupement entraînerait la suppression d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national et d'un poste de Volontaire des Nations Unies (A/66/681, par. 29). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a appris que ce regroupement se ferait non pas matériellement par des constructions mais virtuellement par l'intégration des effectifs, des bureaux, du traitement des demandes et du matériel de manutention, ce qui entraînerait : a) une réduction des frais de distribution; b) un meilleur traitement des demandes; et c) la centralisation de l'introduction des données et de la tenue des inventaires. **Le Comité consultatif demande que les gains d'efficacité réalisés grâce au regroupement des fonctions d'approvisionnement soient indiqués dans le rapport sur l'exécution du budget de 2012/13.** (par. 34)

Suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes

On trouvera à la section V.C du projet de budget (A/66/681) un récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies. S'agissant du faible taux d'occupation des vols des appareils AN-26 de la Mission relevé par le Comité des commissaires aux comptes, il a été indiqué que la Mission a pris des mesures correctives pour maximiser les taux

Le regroupement prévu des fonctions d'approvisionnement par la création d'un entrepôt intégré regroupant les moyens d'ingénierie, de communication et les ressources informatiques a bien eu lieu, et les gains d'efficacité escomptés ont été réalisés. Un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national et un poste de Volontaire des Nations Unies ont été supprimés.

La recommandation a été appliquée. Dans un souci d'efficacité et afin de mieux répondre aux besoins de la Mission, les deux avions AN-26-100 ont été reconfigurés, de sorte que l'un compte généralement 6 places assises et une soute plus grande, et l'autre, 26 places assises et une soute réduite.

Demande

Mesures prises

d'occupation de ses vols en restructurant la composition de sa flotte. Ainsi, un appareil a été retiré et deux appareils AN-26 ont été reconfigurés de façon à rentabiliser le transport de passagers et de fret entre les bases d'opérations de la Mission. **Le Comité consultatif est d'avis que la Mission doit continuer de redoubler d'efforts pour donner suite aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes.** (par. 41)

[\(A/67/780/Add.4\)](#)

Demande

Mesures prises

Le dépassement des crédits ouverts au titre des fournitures, services et matériel divers est imputable au coût du transfert du matériel et des véhicules hérités de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT). Le Comité consultatif a été informé qu'une partie de ce matériel avait été endommagée lors de son acheminement et qu'une demande d'indemnisation avait été adressée à la société de transport. **Le Comité est convaincu que la Mission va faire en sorte que cette demande d'indemnisation soit traitée et réglée rapidement.** (par. 5)

Au titre de cette même réalisation escomptée, dans les produits prévus à la rubrique Installations et infrastructures, il est question que la Mission remplace de petits groupes électrogènes par des modèles plus puissants. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que ces nouveaux besoins s'expliquaient par la nécessité de moderniser les infrastructures et d'améliorer les conditions de vie dans les bases d'opérations situées dans des zones isolées privées d'électricité. Le Comité a également appris que les grands modèles de groupes électrogènes étaient plus économiques en termes de production d'électricité, mais que les petits modèles étaient utiles dans les bases de petite taille, où il fallait pouvoir s'adapter à des besoins variables. Le Comité rappelle les observations qu'il a faites sur la question des groupes électrogènes dans son précédent rapport sur les questions concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix ([A/66/718](#), par. 107). **Le Comité pense qu'il faut tout faire pour réaliser des économies lors du déploiement des groupes électrogènes.** (par. 7)

L'une des compagnies d'assurance a versé une indemnisation, et la Mission est en contact avec la seconde compagnie au sujet de la demande d'indemnisation en cours, qui devrait être réglée d'ici à la fin de 2013.

La Mission continue de s'employer à réaliser des économies lors du déploiement des groupes électrogènes. Depuis 1991, son quartier général était alimenté exclusivement au moyen de groupes électrogènes, mais en décembre 2012 elle a pu cesser d'utiliser deux groupes électrogènes 500 kVa en installant un transformateur qui lui a permis de se raccorder au réseau électrique national.